

Annexes

| Associations | Pays bénéficiaire | Subventions déjà versées | Bilan |
|-------------------------|-------------------|--|---|
| ADMHAC | Cambodge | <p>Délibération n° 2009-1049 du 2 novembre 2009, subvention d'équipement d'un montant de 30 000 € pour le projet d'alimentation en eau potable pour le village de Phteas Kandal au Cambodge.</p> <p>Délibération n° 2012-2862 du 19 mars 2012, attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 40 000 € pour le projet d'approvisionnement en eau potable du village de Baray au Cambodge.</p> <p>Délibération n° 2014-0322 du 15 septembre 2014, attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 37 000 € pour le projet de mise en place de 254 latrines et 5 toilettes publiques dans la Commune rurale de Phteas Kandal au Cambodge.</p> | <p>Ce projet a permis la réalisation d'un système de pompage d'eau dans le Mékong et d'une station de traitement avec aération, floculation, décantation, et filtration. 100 m³ d'eau sont traités par jour pour l'usage courant dont 10 m³ sont rendus potables par rayons ultra-violet pour 5 000 bénéficiaires du projet.</p> <p>Le projet a consisté à construire une station de pompage, une station de traitement d'eau (185 m³ par jour pour usage courant) et d'une potabilisation de 17 m³ d'eau par jour par procédé ultraviolet pour la consommation. En parallèle 226 latrines privées ont été financées. Ce projet a bénéficié à 10 911 personnes du village de Baray.</p> <p>Le projet a permis l'installation de latrines dans 2 secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en milieux collectifs : dans les écoles (3 toilettes) et pagodes (2 toilettes), - en milieu familial : 254 latrines avec équipement de fosses individuelles. <p>Les bénéficiaires du projet sont les 7 000 habitants du village de Phteas Kandal, ils ont suivi des séances d'information, de sensibilisation et de formation.</p> <p>Ces différents projets ont été évalués en janvier 2016 par le Fonds Eau. Cette évaluation a été très positive, les projets sont bien suivis, les ouvrages bien réalisés et leur gestion est exemplaire.</p> |
| Solidarité Eau Sud | Burkina Faso | Néant | Néant |
| SEVES | Mali | Néant | Néant |
| SOS SAHEL | Burkina Faso | Néant | Néant |
| Amitié et Développement | Burkina Faso | Néant | Néant |

| Associations | Pays bénéficiaire | Subventions déjà versées | Bilan |
|---------------------------------|-------------------|--|---|
| Vesoul sans Frontières | Bénin | Néant | Néant |
| Le Partenariat | Sénégal | <p>Délibération n° 2013-4201 du 21 octobre 2013, une subvention d'équipement d'un montant de 33 740 € pour le programme d'accès à l'eau en milieu scolaire (PAEMS) 2013-2015 - Année 1 - Région de Matam – Sénégal.</p> <p>Délibération n° 2015-0457 du 6 juillet 2015, une subvention d'équipement d'un montant de 38 000 € pour le programme d'accès à l'eau en milieu scolaire (PAEMS) 2013-2015 - Année 2 - Région de Matam - Sénégal.</p> | <p>Le projet a consisté en la réalisation de deux extensions de réseau pour permettre le branchement de 10 écoles. Dans chaque école, une latrine et une borne-fontaine ont été construites. Cela représente 1 000 élèves et 40 enseignants bénéficiaires</p> <p>Le projet a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de 2 extensions de réseau, 12 raccordements au réseau, la construction de 4 latrines de 4 box et de 12 bornes fontaines, 10 blocs sanitaires ont été réhabilités (dont 03 à l'école de Kiriré) - la sécurisation des 12 écoles à l'aide de clôtures de haies vives - la formation du Comité de Gestion d'Établissement et de l'Association des Parents d'Élève à l'utilisation et à la gestion des équipements. <p>L'objectif initial était de 10 écoles d'intervention, 1000 élèves touchés et 40 enseignants. Finalement, 12 écoles ont été réalisées, avec 1234 élèves et 50 enseignants touchés.</p> |
| Commune Rurale de Nasandratrony | Madagascar | Délibération n° 2014-4526 du 13 janvier 2014 subvention d'équipement d'un montant de 87 484 €, pour le projet « Un accès à l'eau potable pérenne pour le chef-lieu de la Commune de Nasandratony » à Madagascar. | Un réseau d'adduction d'eau potable du chef-lieu et du fokontany Soamiandrizafy, et un projet d'agroforesterie dans le bassin versant de Zambazamba, ont été réalisés en 2014. Cela a permis à 2209 personnes et 2001 élèves de bénéficier d'un service d'eau potable. Le taux de recouvrement de la cotisation pour accéder au service (tarification au forfait) est de 88%. Ce chiffre déjà bon permet au gestionnaire d'assumer les charges de fonctionnement du réseau et de dégager une petite épargne pour l'avenir. La commune a joué pleinement son rôle de maître d'ouvrage dans la mesure où la gestion du service par une association d'usagers est performante. |
| Inter Aide | Madagascar | Délibération n° 2007-4463 du 15 octobre 2007, subvention d'équipement d'un montant de 25 000 € pour le projet d'alimentation en eau potable et | Ce projet a permis à 14 communautés villageoises regroupant environ 7 000 usagers de 6 communes d'accéder à l'eau potable par la réalisation de 18 points d'eau (bornes fontaines ou pompes manuelles). 1362 usagers ont participé à des sensibilisations concernant l'hygiène et l'assainissement. |

| Associations | Pays bénéficiaire | Subventions déjà versées | Bilan |
|--------------------------------------|-------------------|---|--|
| | | <p>d'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement dans 12 villages du district de Manakara, région Vatovavy-Fitovinany à Madagascar.</p> <p>Délibération n° 2011-2428 du 12 septembre 2011, subvention d'équipement d'un montant de 40 000 € pour le projet d'appui à la commune de Sadabe dans la mise en œuvre de son schéma directeur de l'eau à Madagascar.</p> <p>Délibération n° 2013-4119 du 26 septembre 2013, subvention d'équipement d'un montant de 16 000 € pour le projet d'amélioration et de gestion durable de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement par la mise en œuvre de politiques communales de l'eau - Communes de Sadabe et Miadanandriana - District de Manjakandriana à Madagascar.</p> <p>Délibération n° 2015-0456 du 6 juillet 2015, subvention d'équipement d'un montant de 26 400 € pour le projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement et la mise en place de services communaux de l'eau dans la région Analanjirifo (Année 1) à Madagascar</p> | <p>Ce projet a permis la reconstruction complète de tous les captages des 6 réseaux réhabilités et la construction de 2 captages supplémentaires alimentant 2 réseaux pour le chef-lieu Sadabe. Les 6 réhabilitations et le nouveau système réalisés ont permis de desservir en eau potable un total de 4 077 usagers avec 64 bornes fontaines (dont 16 nouvelles). Ces ouvrages desservent également directement 6 écoles primaires, un centre de santé et un collège. La stratégie de promotion des latrines "mises aux normes" avec des dalles en béton a entraîné une véritable dynamique d'assainissement dans la commune puisque le projet a reçu des demandes ayant dépassé les prévisions initiales (300 latrines familiales) : plus de 360 dalles ont été commandées, payées et installées.</p> <p>Ce projet a bénéficié à 3 068 habitants, auxquels s'ajoutent les élèves de 7 écoles, desservis par 50 bornes fontaines de 9 adductions d'eau gravitaires. 213 nouvelles latrines ont été construites, 234 latrines existantes réhabilitées ou améliorées. Le taux de couverture des ménages équipés de latrines s'est élevé à 88 % + 23 % par rapport à la situation initiale.</p> <p>Sur la première année, le projet a permis un accès à l'eau potable à 8 000 usagers par la réalisation de 50 points d'eau ainsi que l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement avec notamment la construction de 800 latrines pour éradiquer les zones de défécation à l'air libre. Par ailleurs, les ouvrages existants ont fait l'objet d'un suivi et de quelques opérations de maintenance sous l'égide des services communaux de l'eau.</p> <p>Démarche déjà mise en œuvre sur leur précédent programme à Madagascar dont le bilan est très positif. Le bilan de l'année 1 montre que les activités prévues ont été réalisées.</p> |
| Comité de jumelage de Grigny koupéla | Burkina Faso | Délibération n° 2014-4527 du 13 janvier 2014, subvention d'équipement d'un montant de 44 400 € pour le projet d'appui à la politique communale d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de la ville de | <p>Ce projet a permis la :</p> <ul style="list-style-type: none"> - création du service communal de l'eau et de l'assainissement, recrutement, et formation d'un technicien ; équipement du service ; mise en place de la commission communale de l'eau et de l'assainissement. - réalisation de 3 forages positifs et de 5 blocs latrines inclusives. |

| Associations | Pays bénéficiaire | Subventions déjà versées | Bilan |
|-------------------------------------|-------------------|--|---|
| | | Koupéla au Burkina Faso | <p>- actions de formation et de sensibilisation : élus, membres de la commission, associations des usagers, maintenanciers, hygiénistes, bénéficiaires directs des équipements, élèves (création de 19 clubs de santé).</p> <p>-campagnes de sensibilisation (théâtre forum et émissions radio) sur l'hygiène et le bon usage de l'eau.</p> <p>Environ 60 000 personnes ont bénéficié de ce projet.</p> |
| Secours Catholique – Caritas France | Togo | <p>Délibération n° 2010-1703 du 20 septembre 2010, subvention de fonctionnement d'un montant de 48 000 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme 2010-2013 hydraulique des Savanes au Togo - Année 1.</p> <p>Délibération n° 2011-2529 du 17 octobre 2011, subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme 2010-2013 hydraulique des Savanes au Togo - Année 2.</p> <p>Délibération n° 2012-3293 du 8 octobre 2012, subvention de fonctionnement d'un montant de 60 000 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme 2010-2013 hydraulique des Savanes au Togo - Année 3.</p> <p>Délibération n° 2013-4203 du 21 octobre 2013, subvention de fonctionnement d'un</p> | <p>Les résultats obtenus sur ce programme de 3 ans (2010-2013) sont les suivants : 15 forages réalisés, 30 puits neufs ont été construits, 6 anciens puits taris ont été approfondis et 6 autres réhabilités, création de comités de gestion pour chaque point d'eau et formation/sensibilisation des bénéficiaires des ouvrages pour une gestion durable des ouvrages.</p> <p>Ce programme a bénéficié à 14 000 personnes.</p> |

| Associations | Pays bénéficiaire | Subventions déjà versées | Bilan |
|--------------|-------------------|---|---|
| | | <p>montant de 50 000 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme hydraulique des Savanes (2013-2016) - Année 1 - région des Savanes - Nord Togo pour l'année 2013.</p> <p>Délibération n° 2014-0397 du 3 novembre 2014, subvention de fonctionnement d'un montant de 88 200 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme hydraulique des Savanes (2013-2016) - Année 2 - région des Savanes - Nord Togo pour l'année 2014.</p> <p>Délibération n° 2015-0749 du 2 novembre 2015, subvention de fonctionnement d'un montant de 36 000 € au profit de l'association Secours catholique-Caritas France pour le programme hydraulique des Savanes (2013-2016) - Année 3 - région des Savanes - Nord Togo pour l'année 2015.</p> | <p>Ce programme 2013-2016 aura permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation de 24 forages équipés de pompes manuelles, de 15 puits neufs communautaires, de 6 aménagements de surface de puits existants, de 6 approfondissements d'anciens puits et de 450 latrines familiales sur les 3 ans. - La formation /sensibilisation des comités de gestion et des bénéficiaires pour chaque ouvrage sur la gestion, la maintenance, l'hygiène et l'assainissement. - Le renforcement des capacités du partenaire grâce à des échanges d'expérience sur les techniques hydrauliques, les méthodes d'animation communautaire et les outils de suivi/évaluation. <p>Ce projet aura permis à 12 480 personnes de bénéficier d'un accès durable à une eau de qualité</p> |